

**Semaine du 5 juin au 9 juin 2023**

### **VIE CHÈRE – Audition d’Eurodom par la Commission d’Enquête sur le coût de la vie en outre-mer**

Le 1er juin dernier, à Paris, Benoit Lombrière, Délégué Général Adjoint d'Eurodom, a été auditionné par l'Assemblée nationale dans le cadre de la commission d'enquête sur le coût de la vie en Outre-mer.

Cette commission, créée suite à une résolution adoptée en février dernier, vise à examiner les mécanismes contribuant au niveau élevé des prix dans les territoires d'Outre-mer et à formuler des propositions pour remédier à cette problématique.

Lors de son audition, Benoit Lombrière a souligné l'importance de l'octroi de mer pour la production locale. Il a rappelé que ce dispositif joue un rôle crucial en protégeant pas moins de 26 000 entreprises dans les départements d'Outre-mer. Il a également mis en avant les avantages inhérents à l'octroi de mer actuel, tels que sa stabilité, son caractère automatique, sa simplicité, sa robustesse juridique et sa flexibilité.

En outre, le représentant d'Eurodom a mis en garde contre les conséquences néfastes de la suppression de l'octroi de mer sur l'économie des territoires d'Outre-mer. Selon lui, cela entraînerait la destruction d'une part importante des activités des artisans et des petites entreprises. Il a également souligné les difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs ultramarins, notamment en raison des contraintes phytosanitaires, des handicaps liés à l'environnement et de la concurrence des importations en provenance de la France hexagonale et des pays tiers.

Lors de la séance de questions-réponses, Benoit Lombrière a insisté sur la nécessité de soutenir et de promouvoir les filières locales afin d'assurer un maximum de sécurité alimentaire dans les territoires d'Outre-mer. Il a souligné que les agriculteurs ultramarins font face à des défis spécifiques liés à leur environnement géographique et aux normes phytosanitaires, et a appelé à des mesures de soutien adaptées pour favoriser leur développement.

L'audition d'Eurodom a permis de mettre en lumière les enjeux économiques et sociaux auxquels font face les territoires d'Outre-mer en matière de coût de la vie. La commission d'enquête poursuivra ses travaux afin de formuler des propositions concrètes visant à remédier à cette problématique et à soutenir l'économie locale dans ces territoires uniques.

Vous pouvez visionner le replay de l'audition en cliquant [ici](#).

## **PECHE – Le Parlement européen, le Conseil de l'UE et la Commission européenne parviennent à un accord provisoire sur le règlement contrôle des pêches après cinq années de négociations**

A l'issue du 12<sup>ème</sup> trilogue, l'équipe de négociateurs interinstitutionnels sont parvenus, le 30 mai dernier, à un compromis sur le règlement relatif au système de contrôle des activités de pêche dont la proposition de révision de la Commission européenne remontait à mai 2018.

Les institutions avaient déjà trouvé un terrain d'entente sur les infractions, le contrôle de la capacité de pêche et l'obligation de débarquement.

Cet ultime trilogue a permis aux parties de trouver un accord sur les derniers points de blocage : les marges de tolérance ou encore la pêche de loisir.

Le compromis provisoire prévoit une marge d'erreur maximale tolérée entre les quantités évaluées par les patrons-pêcheurs dans leur journal de bord et le résultat de la pesée dans le port de 10% par espèce (20% pour toute autre espèce à bord qui ne dépasse pas 100kg). Les petits pêcheurs auront une marge de tolérance de 20%, du fait de la difficulté à estimer la taille des petites prises.

S'agissant des systèmes de surveillance, il a été décidé que les navires de l'Union européenne de 18 mètres ou plus susceptibles de présenter un risque de non-conformité devront être équipés de systèmes de surveillance électronique à distance (REM), y compris des caméras embarquées (CCTV). Les Etats membres devront mettre en place des systèmes permettant de suivre la position et les mouvements de tous les navires de pêche de l'UE, y compris ceux dont la taille est inférieure à 12 mètres. Ils peuvent toutefois exempter jusqu'en 2030 les navires de petite taille de l'obligation de VMS (vessel monitoring systems) dans des circonstances limitées et justifiées.

La question de la traçabilité a également été traitée : les informations sur le poisson frais et congelé devront être entièrement accessibles, y compris sous forme numérique. La même règle s'imposera pour les produits de la pêche transformés (après une étude de la Commission et une phase de transition de cinq ans).

Les institutions se sont également mises d'accord sur les sanctions en prévoyant que le niveau minimum de l'amende appliquée en cas de violation grave des règles sera défini par la valeur des produits de la pêche capturés par un navire. En cas d'infraction répétée, la sanction sera au moins égale au double de la valeur moyenne des produits.

Enfin, l'accord provisoire prévoit l'enregistrement des pêcheurs de loisir et la déclaration quotidienne des captures.

En général, les nouvelles règles de ce texte sur les contrôles s'appliqueront deux à quatre ans après l'adoption formelle du règlement par le Parlement européen et le Conseil de l'UE.

## **SAINT-MARTIN** - Retour sur la visite de Gérald Darmanin et de Jean-François Carenc

Les 26 et 27 mai 2023, le ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer Gérald Darmanin s'est rendu à Saint-Martin accompagné du ministre délégué chargé des Outre-mer Jean-François Carenc pour la signature d'un accord sur le tracé de la frontière entre la France et les Pays-Bas. Cette visite ministérielle a été l'occasion d'évoquer les dossiers cruciaux pour Saint-Martin.

Attendue depuis plusieurs années, la signature de cet accord permet de résoudre le litige d'Oyster-Pond. C'est bien sur la position française que les deux parties ont fini par s'accorder. Chacune des deux parties a le droit à la moitié de l'étang, convention maritime internationale à l'appui.

Pour Gérald Darmanin, « cet accord va symboliser le processus de reconstruction de l'île après l'ouragan Irma ». En effet, le lagon de la baie d'Oyster-Pond est depuis cinq ans une zone morte sans activité ou presque. Les commerces ou les hôtels qui faisaient la réputation de ce lieu prisé de tous – et notamment des touristes –, ravagés lors du passage du cyclone Irma en septembre 2017, sont toujours en ruine, alors que le reste de l'île a retrouvé son dynamisme.

En marge de la signature du traité, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a rencontré Louis Mussington en présence de Xavier Lefort, Préfet de la région Guadeloupe et représentant de l'Etat dans les Collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin afin d'évoquer les dossiers cruciaux pour Saint-Martin : la sécurité, la question de l'eau (notamment des normes européennes), la modification de l'architecture institutionnelle, la question du bilinguisme ainsi que celle d'un véritable traité de coopération entre les deux parties de l'île.

## AGENDA DE LA SEMAINE

**Semaine du 5 juin au 9 juin 2023**

**Lundi 5 juin 2023**

### Parlement européen

- Réunion de la commission Environnement : compte rendu sur les négociations interinstitutionnelles relatives au règlement sur le transfert de déchets, échange de vues sur le règlement « industrie zéro émission nette », Bruxelles, 15 h

### Conseil de l'UE

- Réunion du Comité spécial agriculture (CSA) au sujet, entre autres, de la proposition de révision des normes de commercialisation pour plusieurs produits agricoles, Bruxelles, 14h30

### Divers :

- Conférence européenne sur la biomasse, jusqu'au 8 juin, en présence de la commissaire à l'Énergie, Kadri Simson, Bologne, 9 h.

Assemblée Nationale :

Lundi 5 juin : 14h00 :

- ***Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire***

Ordre du jour :

Commission d'évaluation des politiques publiques relative à la mission Outre-mer

Discussion unique sur l'exécution budgétaire (M. Jean-François Carenco, ministre délégué chargé des outre-mer) :

Mission Outre-mer : M. Christian Baptiste et Mme Karine Lebon, rapporteurs spéciaux

Discussion sur la thématique d'évaluation : L'évaluation des dispositifs d'ingénierie proposés aux collectivités territoriales ultramarines (M. Christian Baptiste et Mme Karine Lebon, rapporteurs spéciaux ; M. Jean-François Carenco, ministre délégué chargé des outre-mer).

**Mardi 6 juin 2023**

### Trilogues :

- Première session de négociations interinstitutionnelles (trilogue) sur la révision du règlement relatif aux « Indications géographiques », Bruxelles.

### **Assemblée Nationale :**

- Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, remet les rapports des groupes de travail sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOAA), 17 h

### **Mercredi 7 juin 2023**

#### **Assemblée Nationale :**

*14h30*

- ***Commission d'enquête sur le coût de la vie dans les collectivités territoriales régies par les articles 73 et 74 de la Constitution***

Ordre du jour :

Audition, ouverte à la presse, de M. Jean-François Carencu, ministre délégué chargé des Outre-mer.

*17h00*

- ***Commission des affaires économiques***

Ordre du jour :

Audition de M. Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.

### **Jeudi 8 juin 2023**

#### **Assemblée Nationale :**

*08h00 :*

- ***Commission d'enquête sur le coût de la vie dans les collectivités territoriales régies par les articles 73 et 74 de la Constitution***

Audition, ouverte à la presse, de M. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

#### **Commission européenne :**

- Réunion du comité permanent de la recherche agricole (Scar, en anglais), avec plusieurs panels portant sur la santé des sols et le bien-être animal, ainsi que la participation de représentants des présidences suédoises et espagnoles du Conseil de l'UE

### **Vendredi 9 juin 2023**

/